COMMENT MONTRÉAL VOTE

Le 1er novembre prochain, plus d'un million d'électeurs montréalais seront appelés aux urnes. Le scrutin de 2009 marquera le retour au vote traditionnel après les ratés du vote électronique en 2005. Les Montréalais éliront leur maire et combleront 102 postes d'élu, soit 18 maires d'arrondissement, 46 conseillers de la ville et 38 conseillers d'arrondissement. Terrifié par le dédale de structures à Montréal? Pas de panique. Pour vous y retrouver, *La Presse* vous propose de suivre l'exemple de l'arrondissement de Saint-Laurent et de ses cinq élus. Suivez le guide!

— TEXTES ET RECHERCHE: KARIM BENESSAIEH/RÉALISATION GRAPHIQUE: DAVID LAMBERT

COMBIEN DE CASES À COCHER LE 1ER NOVEMBRE PROCHAIN?

Dans les arrondissements de...	chaque électeur aura à voter...
Ville-Marie	**2X** soit pour... le maire de Montréal; le conseiller de la ville de son district
Ahuntsic-Cartierville Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce Mercier–Hochelaga-Maisonneuve Rosemont–La Petite-Patrie Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	**3X** soit pour... le maire de Montréal; le maire de son arrondissement; le conseiller de la ville de son district
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève Outremont	**3X** soit pour... le maire de Montréal; le maire de son arrondissement; le conseiller d'arrondissement de son district
Anjou Lachine	**4X** soit pour... le maire de Montréal; le maire de son arrondissement; le conseiller de la ville de son arrondissement; le conseiller d'arrondissement de son district
Montréal-Nord Pierrefonds-Roxboro Plateau-Mont-Royal Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles Saint-Laurent Saint-Léonard Sud-Ouest	**4X** soit pour... le maire de Montréal; le maire de son arrondissement; le conseiller de la ville de son district; le conseiller d'arrondissement de son district
LaSalle Verdun	**5X** soit pour... le maire de Montréal; le maire de son arrondissement; le conseiller de la ville de son district; le conseiller d'arrondissement au poste n° 1 de son district; Le conseiller d'arrondissement au poste n° 2 de son district

NOTES:

Tous les conseillers de la ville sont élus dans un district électoral, à l'exception des arrondissements d'Anjou et de Lachine où le conseiller de la ville est élu par l'ensemble des électeurs de l'arrondissement.

Tous les maires d'arrondissement, qui sont par ailleurs conseillers de la ville, sont élus par l'ensemble des électeurs de l'arrondissement qu'ils représentent, sauf pour le maire d'arrondissement de Ville-Marie qui deviendra le maire de la Ville de Montréal.

Source: Ville de Montréal

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

- **31 ÉLUS :** le maire de Montréal, 15 élus montréalais choisis par le maire, 14 maires de ville reconstituée et un représentant supplémentaire pour Dollard-des-Ormeaux.
- **Responsabilités :** l'évaluation foncière. les services de sécurité (police, pompiers, 9-1-1), le transport collectif des personnes, la gestion des rues et des grandes artères, les parcs-nature.

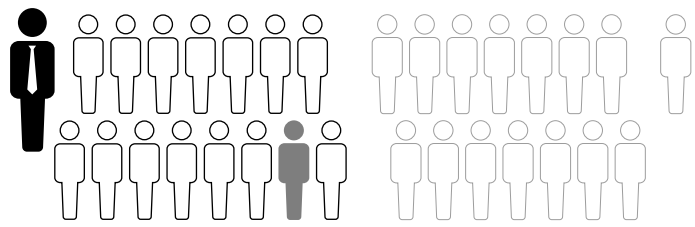

L'exemple de Saint-Laurent

Un des 15 élus de Montréal choisis par le maire pour siéger au conseil d'agglomération est le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent. Devant eux siègent 15 représentants des villes reconstituées. Montréal, à cause de son poids démographique, détient la majorité absolue au conseil d'agglomération et contrôle 87% des votes.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

- **Entre sept et onze membres choisis par le maire de la ville.**
- **Responsabilités :** confection du budget, octroi des contrats, gestion des ressources humaines.

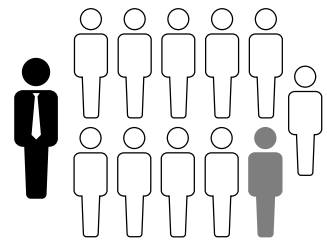

L'exemple de Saint-Laurent

Le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent fait partie des 11 élus choisis par le maire au comité exécutif.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **65 ÉLUS :** le maire de Montréal et 64 conseillers de la ville (dont 18 maires d'arrondissement).
- **Responsabilités :** les programmes de subvention à la rénovation immobilière, l'environnement et le plan d'urbanisme.

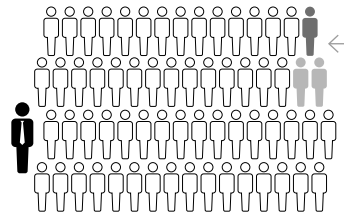

L'exemple de Saint-Laurent

Le maire d'arrondissement et les deux conseillers de la ville siègent au conseil municipal.

LES 19 CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

- **103 ÉLUS :** le maire de Montréal, 64 conseillers de la ville (dont 18 maires d'arrondissement) et 38 conseillers d'arrondissement.
- **Responsabilités :** services de proximité, l'enlèvement des matières résiduelles, la culture et loisirs, le développement social et communautaire, la voirie.

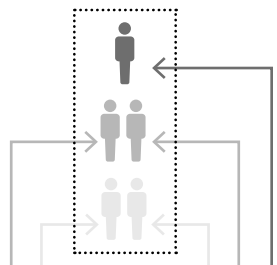

L'exemple de Saint-Laurent
5 membres élus :

1 maire de l'arrondissement

2 conseillers de la ville (un pour chaque district)

2 conseillers d'arrondissement (un pour chaque district)

LA CARTE ÉLECTORALE

- **Plus de 1,1 million d'électeurs** (données préliminaires)
- **19 arrondissements divisés en 58 districts**

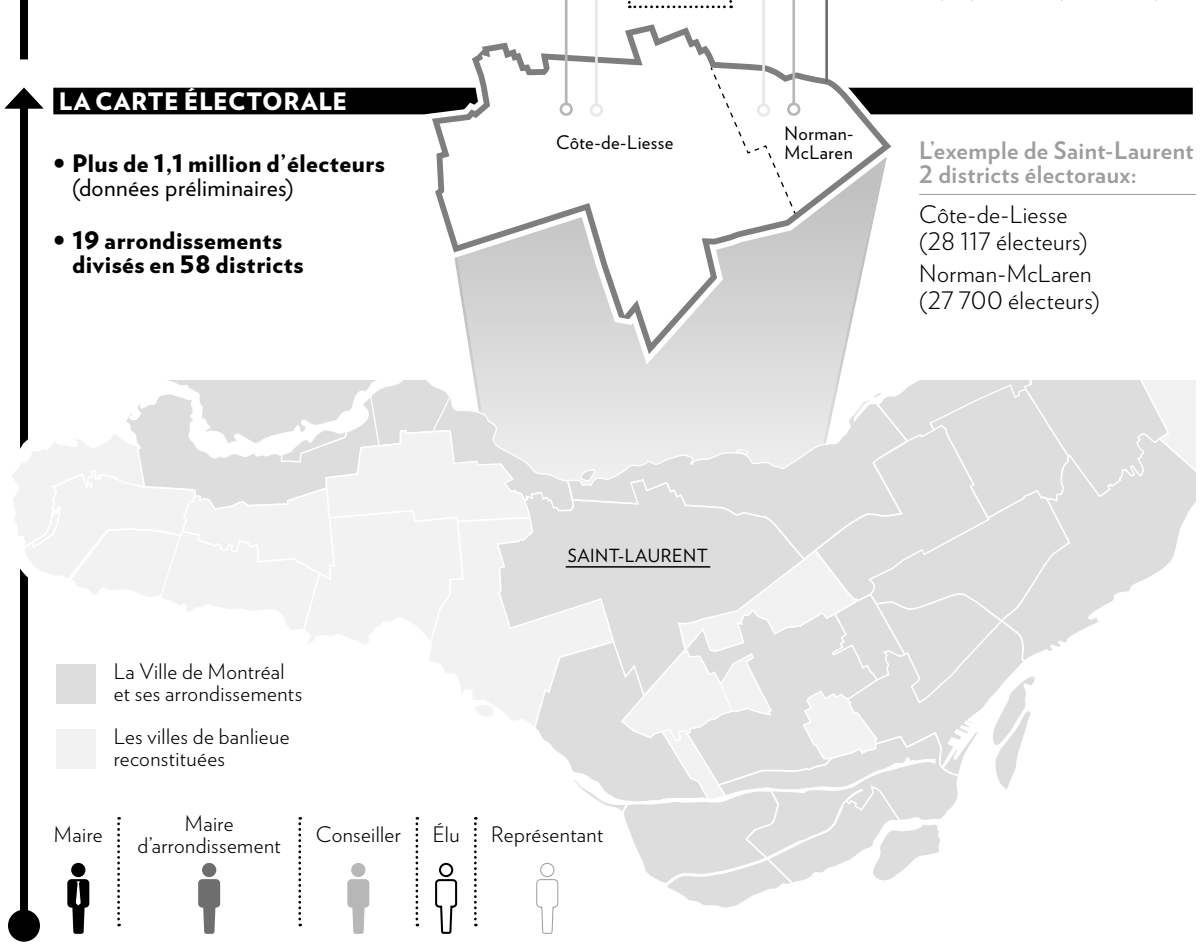

L'exemple de Saint-Laurent
2 districts électoraux:

Côte-de-Liesse (28 117 électeurs)

Norman-McLaren (27 700 électeurs)